

ON PEUT « EN GROS » DISTINGUER TROIS SECTEURS :

A. — *Une agriculture capitaliste* (qui commença à apparaître dès les débuts de la mécanisation). Elle utilise des moyens très modernes, elle s'est implantée de façon définitive et jouit d'un haut niveau productif (aussi bien par rapport à la main-d'œuvre que par rapport à la surface utilisée. Ce secteur met en œuvre un important capital productif et ne présente aucune résistance à l'implantation de nouvelles techniques. Ce secteur s'étend au bassin parisien (céréales), à la riziculture de Camargue et à la viticulture du Languedoc. Ce secteur fournit l'essentiel des productions végétales. L'élevage industriel commence à s'y introduire (veaux par exemple), l'utilisation de main-d'œuvre y est limitée.

B. — Un deuxième secteur où l'adoption de nouvelles techniques fut difficile du fait de la permanence de modes de production désuets (manque de capitaux, sous-encadrement technique, et surtout faibles dimensions). Les problèmes n'ont pu commencer à être surmontés que par l'adoption de nouveaux procédés de production parallèlement à une évolution de la structure foncière. Tout ceci n'a pu se concrétiser que par l'apport de capitaux extérieurs. Ce second secteur assure parfois des cultures spécialisées : primeurs, tabac... C'est une zone privilégiée pour les productions animales intensives (lait). Elle accueille déjà des élevages industriels (aviculture, porc) et accepte le contrôle des industries alimentaires (celles-ci, bien que s'octroyant une partie de PI sur le dos des agriculteurs et s'aliénant en grande partie leur indépendance, leur assure cependant un revenu fixe, les soustrayant par là aux aléas du marché. Ce secteur est très marqué par les velléités coopérativistes. Il hésite entre ces dernières et le statut de salarié à domicile du trust d'aliments pour bétail. Un nombre important d'agriculteurs de ce secteur semble susceptible de rejoindre les rangs de la classe ouvrière (1). Les coopératives elles-mêmes, pour conserver leur autonomie, doivent prendre l'aspect de véritables trusts où l'agriculteur ne sera qu'un salarié, sa participation aux décisions ne pouvant être que formelle (cf. supra sur l'échec des coopératives). Les agriculteurs de ce secteur ont généralement une formation et sont en contact avec les salariés para agricoles, facteurs qui ne peuvent que renforcer la propension à se rapprocher de la classe ouvrière. Ce second secteur s'étend aux franges ouest et sud du bassin parisien aux plaines du sud-ouest et à la vallée du Rhône.

C. — *Un troisième secteur enfin regroupant la moitié de la population rurale, mais ne produisant qu'un cinquième de la production agricole totale.*

L'entrée du capitalisme et de ses techniques y a été freinée par les données naturelles et par le manque de rentabilité (empêchant les investissements de réadaptation structurelle qui permettraient une utilisation optimale des ressources au sens capitaliste du terme, c'est-à-dire en fonction du profit). Quelques zones subsisteront sans doute s'orientant vers la satisfaction des besoins gastronomiques. Pour le moment le secteur s'étend à des régions que l'on considère comme vouées au tourisme et au reboisement (ainsi recommence-t-on à créer des parcs nationaux, parcs où demeureront quelques paysans âgés pour les nécessités du folklore... et de l'impératif de profit des entreprises de tourisme) comme les Alpes et le Massif Central.

« L'incapacité à suivre le rythme du progrès », c'est-à-dire la non rentabilité de l'intégration de ce secteur dans la sphère capitaliste (du moins dans le secteur agricole) entraîne les paysans de ce secteur, face à la détérioration de leurs revenus (cf. supra), à une révolte, mais celle-ci se borne à une lutte de revendication du statu-quo. A défaut d'intervention des monopoles, les paysans se tournent vers l'Etat pour